

RÉSEAU ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO
 PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2020-2022
 REDDITION POUR VALIDATION AUPRÈS DU CONSEIL DES MAIRES ET DU COMITÉ AVISEUR

Mise en contexte :

Le 12 mai 2021, la MRC de l'Île-d'Orléans adoptait son plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR), selon le gabarit proposé par réseau Accès Entreprises Québec (AEQ). La présente reddition présente les résultats pour la période de son adoption jusqu'au 31 mars 2022.

Note : Le PIAR couvre le budget alloué dans le cadre d'Accès entreprise Québec. Il sert à expliquer l'utilisation que la MRCIO entend faire des sommes reçues en fonction des objectifs d'AEQ. La MRC peut au besoin ajouter des actions à son plan pour couvrir les obligations qui ne font pas partie des objectifs ou des axes d'Accès entreprise Québec, telles que la participation aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires, la publication du plan d'intervention ou encore sa mise à jour et la reddition de compte. Lors du développement des enjeux, il faut y associer minimalement un objectif général et un axe d'intervention. Cette façon de faire permet de couvrir les objectifs généraux et les axes d'intervention d'Accès entreprise Québec. Dans le cas où la MRC fait une mise à jour de son PIAR, une copie devra être déposée au MEI. Aussi, la liste des entreprises accompagnées sera demandée.

Explications d'AEQ sur le PIAR :

Enjeux de développement économique	Objectifs d'AEQ en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention d'AEQ en lien avec l'enjeu	Objectifs à atteindre	Actions / interventions à mettre en place	Ressources	Échéancier	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Les enjeux de développement économique à travailler par la MRC doivent avoir été élaborés ou entérinés par le comité aviseur. Généralement de 4 à 7 enjeux sont raisonnables pour l'atteinte réelle des objectifs par les actions concrètes. Les enjeux pourraient provenir d'une réflexion territoriale ou d'études diverses.	1- Améliorer les services aux entreprises ; 2- Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC ; 3- Donner accès à des services comparables sur le territoire ; 4- Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.	1- Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires. 2- Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.). 3- Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs. 4- Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs. 5- Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance. 6- Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises variés, notamment par les FLL, FLS et autres fonds régionaux dédiés. 7- Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.	Inclure quelques objectifs SMART par enjeu : Spécifique Mesurable Acceptable Réaliste Temporellement défini	Pour chaque objectif, élaborer des actions ou interventions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif.	Identifier si les actions seront prises en charge par une nouvelle ressource ou une ressource existante.	Pour chaque action, une échéance doit être associée.	L'indicateur de performance peut être quantitatif ou qualitatif. *les indicateurs de performance devraient aussi être en lien avec la reddition de compte annuelle du service.	Le temps imparti par les ressources concernées (nouvelles et anciennes) à la réalisation des actions en lien avec l'atteinte de l'objectif. * 100% du temps d'une ressource peut être scindé en plusieurs actions.

RÉSEAU ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO
 PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2020-2022
 REDDITION POUR VALIDATION AUPRÈS DU CONSEIL DES MAIRES ET DU COMITÉ AVISEUR

Date du plan	12 mai 2021 (Résolution 2021-05-70)		
Dates de mise à jour	Reddition (Résolution 2022-05-xx)		

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (#)	Axes d'intervention d'AEQ (#)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance (Résultats)	Temps imparti par les ressources
Embauche des 2 ressources additionnelles dans les secteurs ou besoins économiques névralgiques pour la MRC	1	7	Embauche d'une ressource généraliste dans le secteur commercial et en numérique	Offre d'emploi incluant ces critères : diplôme universitaire pertinent; expérience dans l'utilisation du numérique et dans l'accompagnement d'entreprises	9 juin 2021	1 personne embauchée avant la fin du 2 ^e trimestre de l'année 2021 Entrée en poste le 7 juin 2021 (10 mois)	Temps non imparti aux nouvelles ressources
			À évaluer en décembre 2021			Les besoins des entreprises du territoire ne justifient pas une deuxième embauche pour le moment	
Intégration et formation des ressources additionnelles	1	4, 7	Accueil, intégration et formation des nouvelles ressources	Appropriation des outils de la MRC en matière de portrait du territoire et d'accompagnement aux entreprises Participation aux activités de formation et de réseautage du réseau AEQ	31 décembre 2021	3 activités ou formations AEQ Appropriation des outils de la MRC 7 formations FTQ et APDEQ, webinaires divers Rencontres des intervenants régionaux en services aux entreprises	10 % du temps d'une nouvelle ressource (moyenne annuelle) Réal : 20 %
Accompagnement des entreprises dans leur virage numérique de tous les secteurs	2, 4	1, 4 et 5	Inciter les entreprises de la MRC à entamer une démarche de diagnostic numérique	Effectuer des rencontres d'entreprises pour présenter l'offre d'accompagnement et les outils disponibles pour un diagnostic numérique ou une évaluation des besoins	31 décembre 2022	30 entreprises rencontrées; 8 entreprises ayant adhéré à une démarche avec un partenaire (CCTT, Inno-centre, IQ-CRIQ, CRNR, etc.).	45 % du temps d'une nouvelle ressource (moyenne annuelle)

RÉSEAU ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO
 PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2020-2022
 REDDITION POUR VALIDATION AUPRÈS DU CONSEIL DES MAIRES ET DU COMITÉ AVISEUR

						Transmission d'informations et évaluation des besoins de plusieurs entreprises, mais pas d'adhésion à une démarche avec un partenaire	Réel : 15 %
			Augmenter le nombre d'entreprises qui déploie un projet numérique	Collaborer avec IQ pour les suivis du programme Audits 4.0 Accompagner des entreprises qui ont fait l'audit 4.0 pour l'implantation des actions au plan numérique	31 mars 2022	Accompagnement de 5 projets d'implantation de technologies numériques Cet objectif est difficilement réalisable puisqu'il n'y a pas d'industrie sur le territoire (zonage agricole à 95%)	
Uniformiser le niveau de services offerts aux entreprises sur le territoire couvert par la MRC	3	1, 2, 3 et 6	Avoir un portrait du secteur commercial moins couvert par les services de la MRC	Répertorier les entreprises du secteur commercial	31 juillet 2021	Répertoire des entreprises du secteur commercial Répertoire réalisé et tenu à jour (357 entreprises)	45% du temps d'une nouvelle ressource (moyenne annuelle) Réel : 65%
			Faire la promotion des services en développement économique	Contacteur directement les entreprises du secteur commercial pour leur présenter les services de la MRC	31 décembre 2021	20 entreprises contactées Une trentaine d'entreprises ont été contactées	
			Lever des projets d'investissement dans le secteur commercial	Accompagner des entrepreneurs dans le montage de leur projet Organiser des réseaux express pour la ronde de financement.	31 mars	3 financements à même les fonds locaux 5 entrepreneurs ont eu accès à Jeunes promoteurs 5 entreprises ont bénéficié de AERAM	